

SWISS BAR AWARDS 2024: Règlement Award «Best Bar Team»

Description

Équipe de bar (au moins 3 personnes) qui, grâce à une gestion du personnel exemplaire, est appréciée des clients, des collaborateurs et des professionnels du bar.

Titre

Gagnant dans la catégorie « Best Bar Team » aux SWISS BAR AWARDS 2024.

Principe

La participation implique l'acceptation des dispositions du règlement.

Déroulement

1. candidature en ligne : jusqu'au 31 mai 2024.

Des équipes de bar entières, composées d'au moins trois personnes, peuvent se porter candidates à cet Award. Un bar peut se porter candidat dans deux catégories d'Award au maximum. Seules les candidatures en ligne via le site officiel seront prises en compte. Les finalistes (shortlist) des années précédentes (2023, 2022) ne sont pas autorisés à participer.

2. envoi des documents détaillés : 10 juin 2024.

Les documents suivants doivent être envoyés par e-mail à info@swissbarawards.ch en haute résolution :

- Catalogue de questions entièrement rempli (document PDF)
- 2x photo d'équipe
- 1x photo de l'intérieur du local
- 1x photo extérieure du local
- 1x logo du local

3. jury Juin 2024

Les candidatures complètes seront examinées.

4. Longlist : 1er juillet 2024

La longue liste des meilleures équipes de bar est publiée.

5. shortlist : 6 septembre 2024

Le jury d'experts examine et évalue les équipes de bar sur la base des dossiers. La shortlist des 3 meilleures équipes de bars est publiée.

6. vote public en ligne : du 6 septembre au 6 octobre 2024.

Sur swissbarawards.ch/voting, il est possible de voter en ligne pour les établissements de la shortlist.

7. visite incognito : septembre / octobre 2024.

Les équipes de bar de la shortlist seront visitées et évaluées incognito par un jury de professionnels.

8e Award Night : mardi 22 octobre 2024.

Les 3 équipes de bar de la shortlist sont invitées à l'Award Night. L'équipe de bar ayant obtenu le plus grand nombre de points sur l'ensemble des évaluations sera élue « Best Bar Team ».

Prix du vainqueur

Portrait du vainqueur dans le magazine spécialisé BAR NEWS d'une valeur de CHF 6'250. Les gains sont des prix en nature. Le paiement en espèces est exclu.

Prises de photos et de films, mention des noms

Dans le cadre des SWISS BAR AWARDS, des photos et des films peuvent être pris par l'organisateur ou par des personnes mandatées. Celles-ci peuvent être utilisées par l'organisateur à des fins d'illustration et de publicité, sans restriction de temps ni de contenu et indépendamment des techniques de transmission, de support et de stockage. Il en va de même pour les données transmises par les participants dans le cadre de leur participation.

Coûts

La participation aux SWISS BAR AWARDS est gratuite. L'organisateur ne prend pas en charge les frais et dépenses occasionnés par les participants.

Décisions du jury

L'organisateur veille au respect du règlement. En cas de non-respect du règlement ou d'ambiguïté, le jury désigné par l'organisateur décide. Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent pas être contestées. Tout recours juridique est exclu.

Exclusion / Disqualification

Les infractions au règlement peuvent être sanctionnées. Les infractions graves entraînent l'exclusion. Le jury ou l'organisateur décide des sanctions.

Organisateur

Les SWISS BAR AWARDS sont organisés par la société BAR NEWS GmbH, Hansmatt 32, CH-6371 Stans.

Dispositions finales

Le règlement peut être adapté par l'organisateur. Les adaptations et compléments sont communiqués sous une forme appropriée, notamment par la publication de la version actuelle sur le site Internet.

Version du 31.03.2024